

Formulaire de soumission d'une résolution au Congrès de 2010

Le corps soumissionnaire (la section locale, la division, le conseil régional, la division d'un ministère ou d'un secteur, le comité provincial sur les conditions de la femme, le comité provincial sur les droits de la personne ou le comité provincial des jeunes travailleurs et travailleuses, le comité exécutif de la division des membres retraités) :

_____ [votre section locale] _____

Adresse : _____ Date : _____

Par la présente, le corps soumissionnaire mentionné ci-dessus propose la **RÉSOLUTION** suivante au Congrès de 2010 :

ATTENDU QUE le Caucus francophone a tenu sa réunion annuelle le 23 avril 2009 et que, de toute évidence, ne pouvait faire parvenir de résolution au Congrès 2009 du SEFPO avant la tenue de sa réunion annuelle 2009 ;

ATTENDU QUE le Caucus francophone a passé dans les trois dernières années des résolutions pour l'ajout de postes de traducteur afin de répondre de façon adéquate aux besoins de ses membres ;

ATTENDU QU'un seul poste de traducteur, comme c'est le cas actuellement, ne répond pas de façon adéquate à la grande tâche en matière de traduction et qu'il faille constamment recourir à des firmes externes pour tenter de répondre aux besoins de ses membres ;

ATTENDU QUE le recours à ces firmes externes crée des délais additionnels dans le service auprès de ses membres;

ATTENDU QU'un grand nombre de documents disponibles en anglais ne le sont pas en français, mais qui devrait l'être, cela, toujours dans le but de répondre adéquatement à sa politique en matière de services auprès de ses membres ;

ATTENDU QUE l'information qui devrait apparaître sur la partie francophone du site WEB du SEFPO n'est la plupart du temps jamais disponible en français, ce qui amène les francophones à constamment devoir recourir à la partie anglophone du site WEB du SEFPO qui contient les documents et les informations dont il est question, mais en langue anglaise.

QU'IL SOIT DONC RÉSOLU QUE le SEFPO voit immédiatement à pourvoir deux postes additionnels de traducteur afin de répondre dans les délais les plus courts aux besoins de ses membres en matière linguistique, certes les membres dont la langue première est le français, cela en conformité de sa politique de non discrimination.

(Utilisez une feuille supplémentaire au besoin.)

Par la présente, les deux (2) agents soussignés du corps soumissionnaire mentionné ci-dessus attestent que ladite **RÉSOLUTION** a été adoptée par une majorité de membres/délégués en droit de voter à l'assemblée générale de l'organisation. Ci-joint le procès-verbal convenu de l'assemblée générale qui indique (a) qu'un quorum a été atteint et (b) que la résolution proposée a été présentée et qu'elle a fait l'objet d'un vote séparément des autres propositions.

(1) Signature _____
Nom (en caractères
d'imprimerie) _____

(2) Signature _____
Nom (en caractères
d'imprimerie) _____

Poste occupé au SEFPO _____

Poste occupé au SEFPO _____